



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7009^e séance

Mercredi 24 juillet 2013, à 10 h 5
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} DiCarlo	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M. Bliss
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Wang Min
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Bertoux
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Kim Sook
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Manzi
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

La situation en Somalie

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2013/438, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique, la France, la République de Corée et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, "Australie,"Azerbaïdjan,"Ej kpg."
France, Guatemala, Luxembourg, Maroc,
Pakistan,République de Corée, Fédération de
Russie, Rwanda, Togo, Royaume-Uni de Grande-
Bretagne et d'Irlande du Nord. États-Unis
d'Amérique

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2111 (2013).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil demeure saisi de la question.

La séance est levée à 10 h 10.